



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 09/03/2023

Délibération n° 51

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_051-DE

L'an deux mille vingt trois, le neuf mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 03 mars
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maguy MASSE, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
15/03/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Pierre FAYOLLE, Madame Celline GACON, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 55

Rédacteur : Emmanuel Rolhion Sports

Objet : 94ème championnat de France de Boules Quadrette - Subvention

Délibération n°51 du 09/03/2023

Rapporteur : Roland LONJON

En collaboration avec les clubs de boules locaux le comité départemental de boules de Haute-Loire organise du 21 au 23 juillet 2023 le championnat de France de boules Quadrette.

Cet événement constitue la plus grande compétition de boules au niveau national. Elle réunit plus de 2 000 joueurs et autant d'accompagnateurs venus de toute la France.

Les retombées économiques en termes d'hébergement et de restauration seront importantes et rayonneront sur tout le bassin du Puy-en-Velay.

La compétition se déroulera au Puy-en-Velay, place du Breuil, place Michelet, au jardin Henri Vinay et à Brives-Charensac au boulodrome.

L'organisation mobilisera plus de 200 bénévoles pour mettre en place et coordonner la manifestation.

Le budget prévisionnel s'élève à 156 700 €.

La proposition de participation des collectivités est établie comme suit :

Communauté d'agglomération	20 000,00 €
Département	20 000,00 €
Région	40 000,00 €

L'aide indirecte de la ville du Puy-en-Velay est estimée à 131 680 €.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/02/2023

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme Culture Evènementiel et Sport du 21/02/2023

Le Conseil Communautaire :

- S'ENGAGE à accompagner financièrement le championnat de France de boules Quadrette 2023,
- APPROUVE le versement d'une subvention de 20 000 € au comité départemental de Boules de la Haute-Loire,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de participation financière au championnat de France de boules Quadrette 2023.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 09/03/2023,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,

Fait au Puy-en-Velay, le 09/03/2023

Signé par : Michel
JOURBET
Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Date : 15/03/2023

Qualité :
PRESIDENT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_052-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 09/03/2023

Délibération n° 52

L'an deux mille vingt trois, le neuf mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 03 mars
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maguy MASSE, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
15/03/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Pierre FAYOLLE, Madame Celline GACON, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 55

Rédacteur : Celine TRAPEAUD Ressources humaines

Objet : Personnel : modifications du tableau des emplois

Délibération n°52 du 09/03/2023

Rapporteur : Michel JOUBERT

Conformément aux dispositions du Code Général de la Fonction Publique portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

En premier lieu, compte tenu des évolutions de carrières des agents, il est proposé de créer 4 postes de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet.

En deuxième lieu, une restructuration du service Entretien Réception suite à départs d'agents nécessite les créations de postes suivantes, l'effectif global de l'équipe restant constant :

- un poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet 31,5 heures hebdomadaires,
- un poste d'adjoint technique à temps non complet 17,5 heures hebdomadaires.

En troisième lieu, le service Économie souhaite renforcer son équipe et anticiper un départ en retraite d'agents d'entretien des Zones d'activités économiques. Pour cela, il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique à temps complet.

En quatrième lieu, les postes suivants sont en cours de recrutement :

- le poste d'assistant administratif du service Cohésion sociale,
- le poste de gestionnaire des marchés publics,
- le poste de gestionnaire administratif au sein du service Administration des services techniques,
- le poste de chargé de mission Urbanisme,
- le poste de chargé de développement économique,
- le poste de Responsable technique des Zones d'activités économiques.

Au terme de la procédure, si le recrutement de fonctionnaires sur ces emplois se révèle être infructueux, les besoins du service justifieront les recrutements d'agents contractuels sur des engagements d'une durée de 3 ans, dans les conditions prévues par l'article 332-8-2° du Code Général de la Fonction Publique.

Ces agents seront rémunérés dans les limites de l'échelonnement indiciaire applicable au cadre d'emplois :

- des rédacteurs territoriaux pour les postes de assistant administratif du service Cohésion sociale, gestionnaire des marchés publics, gestionnaire administratif au sein du service Administration des services techniques, chargé de mission Urbanisme,
- des attachés territoriaux pour le poste de chargé de développement économique,
- des techniciens ou ingénieurs territoriaux pour le poste de Responsable technique des Zones d'activités économiques,

et percevront le régime indemnitaire en vigueur dans la Collectivité, sous réserve des dispositions contractuelles.

Les emplois devenus vacants au tableau des emplois pourront être supprimés par délibération du Conseil après avis préalable du Comité Social Territorial.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/02/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE les créations de :
 - 4 postes de rédacteur principal de 1ère classe à temps complet,
 - 1 poste d'adjoint technique principal de 1ère classe à temps non complet 31,5 heures hebdomadaires,
 - 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 17,5 heures hebdomadaires
 - 1 poste d'adjoint technique à temps complet,



- VALIDE les propositions de Monsieur le Président concernant contractuels sur les postes « assistant administratif sociale », « gestionnaire des marchés publics », « gestionnaire des services techniques », « chargé de mission Urbanisme », « chargé de développement économique », « Responsable technique des Zones d'activités économiques », dans l'hypothèse de l'absence de candidatures statutaires satisfaisantes,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les actes correspondants.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 09/03/2023,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,

Fait au Puy-en-Velay, le 09/03/2023

Signé par : Michel
JOURBERT

Date : 15/03/2023

Qualité :
PRESIDENT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 09/03/2023

Délibération n° 53

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_053-DE

L'an deux mille vingt trois, le neuf mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 03 mars
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
15/03/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Pierre FAYOLLE, Madame Celline GACON, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 55

Rédacteur : Celine ROCHETTE Ressources humaines

Objet : Personnel : mises à disposition

Délibération n°53 du 09/03/2023

Rapporteur : Michel JOUBERT

Des mouvements de personnel entre structures doivent donner lieu à des conventions de mise à disposition.

En premier lieu, Monsieur Fabien JOUSSOUYS, agent du C.C.A.S. de la Ville du Puy-en-Velay, est mis à disposition de la Communauté d'agglomération, à hauteur de 100 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer des missions de ripeur au sein du service Collecte et Traitement des Déchets, du 30 janvier 2023 au 30 avril 2023.

En second lieu, Monsieur Sébastien MOREL, agent de la Commune de Vazeilles-Limandre, est mis à disposition de la Communauté d'agglomération (D.E.A.) à hauteur de 25 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer le fonctionnement des ouvrages nécessaires à l'exploitation courante des services Eau et Assainissement, pour une durée initiale allant du 12 septembre 2022 au 30 juin 2023.

Dans tous les cas, la collectivité d'accueil remboursera à la collectivité d'origine les rémunérations principales et accessoires des agents mis à disposition, ainsi que les charges patronales afférentes durant toutes les durées correspondantes, au prorata temporis.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/02/2023

Le Conseil Communautaire :

- APPROUVE le principe des mises à disposition de :
 - Monsieur Fabien JOUSSOUYS, agent du C.C.A.S. de la Ville du Puy-en-Velay, mis à disposition de la Communauté d'agglomération, à hauteur de 100 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer des missions de ripeur au sein du service Collecte et Traitement des Déchets, du 30 janvier 2023 au 30 avril 2023,
 - Monsieur Sébastien MOREL, agent de la Commune de Vazeilles-Limandre, mis à disposition de la Communauté d'agglomération (D.E.A.) à hauteur de 25 % de son temps de travail hebdomadaire, pour assurer le fonctionnement des ouvrages nécessaires à l'exploitation courante des services Eau et Assainissement, pour une durée initiale allant du 12 septembre 2022 au 30 juin 2023.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les conventions correspondantes et leurs éventuels avenants.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 09/03/2023,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,

Fait au Puy-en-Velay, le 09/03/2023

Signé par : Michel
JOUBERT
Date : 15/03/2023
Qualité :
PRESIDENT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 09/03/2023

Délibération n° 54

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_054-DE

L'an deux mille vingt trois, le neuf mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 03 mars
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Maguy MASSE, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
15/03/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Pierre FAYOLLE, Madame Celline GACON, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 55

Rédacteur : Celine TRAPEAUD Ressources humaines

Objet : Personnel : attribution d'avantages en nature

Délibération n°54 du 09/03/2023

Rapporteur : Michel JOUBERT

Le Conseil Communautaire doit statuer pour l'année 2023 sur l'attribution d'avantages en nature : véhicules de service et de fonction, logements de fonction.

Il est donc proposé au Conseil de délibérer sur les attributions d'avantages en nature suivants :

- un véhicule de fonction (tous trajets, France métropolitaine) ainsi qu'un logement de fonction, tous deux pour nécessité absolue de service, seront attribués à Monsieur Stéphane GRANET, Directeur Général des Services,
- un véhicule de service avec autorisation de remisage à domicile pour :
 - Monsieur Claude GOUTALAND, Directeur des Ressources – Adjoint au DGS,
 - Madame Nicole JAMMES, Directrice des Services à la Population,
 - Monsieur Jean-Jacques BOULON, Directeur de l'Ingénierie et des Services Techniques,
 - Monsieur Benoit JOUVET, Directeur de l'abattoir communautaire,
 - Messieurs Yannick CLAUZE, et Didier NICOLAS, Direction de l'Eau et de l'Assainissement,

Ces attributions font l'objet par les bénéficiaires du versement de cotisations au titre d'un avantage en nature.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/02/2023

Le Conseil Communautaire :

- ATTRIBUE les avantages en nature tels que décrits dans l'exposé,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les actes correspondants.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 09/03/2023,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,

Fait au Puy-en-Velay, le 09/03/2023

Signé par : Michel
JOUBERT

Date : 15/03/2023

Qualité :
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 09/03/2023**

Délibération n° 55

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_055-DE

L'an deux mille vingt trois, le neuf mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 03 mars
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Maguy MASSE, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
15/03/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Pierre FAYOLLE, Madame Celline GACON, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 55

Rédacteur : Marielle LAVASTRE Commande publique

Objet : Contrats d'assurance renouvellement du groupement de commandes : convention

Délibération n°55 du 09/03/2023

Rapporteur : Sandra LOMBARDY

Par délibération du 24 juin 2020, le Conseil Communautaire a approuvé la création d'un groupement de commandes entre la Communauté d'agglomération, la ville du Puy-en-Velay et le C.C.A.S. afin de passer des contrats uniques d'assurances pour couvrir l'ensemble des risques communs aux trois collectivités et réaliser des économies d'échelle.

Il s'agit notamment des contrats d'assurances suivants : Audit en assurances, Dommages aux biens, Responsabilité civile, Protection juridique, Flotte automobile, Individuelle accident, Tous risques exposition, Cyber criminalité.

Le groupement de commandes a permis en 2018 lors du renouvellement des marchés d'assurance une meilleure couverture des risques et un gain financier conséquent.

Les marchés d'assurance arrivant à échéance au 31 décembre 2023, il est proposé de renouveler le groupement de commandes pour une durée de 10 années et relancer les procédures d'appel d'offres.

Il est proposé de désigner la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay en qualité de coordonnateur du groupement.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/02/2023

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de groupement de commandes pour la passation des marchés d'assurance.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 09/03/2023,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,

Fait au Puy-en-Velay, le 09/03/2023

Signé par : Michel
Joubert
Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Date : 15/03/2023

Qualité :

PRESIDENT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 09/03/2023

Délibération n° 56

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_056-DE

L'an deux mille vingt trois, le neuf mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 03 mars
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Maguy MASSE, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
15/03/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Pierre FAYOLLE, Madame Celline GACON, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 55

Rédacteur : Maribel VALETTE Appui aux territoires

Objet : Espace de coworking de Craponne sur Arzon : validation des conditions tarifaires à

Délibération n°56 du 09/03/2023

partir du 1er janvier 2023

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_056-DE

Rapporteur : Jean-luc BORIE

Afin de répondre à des demandes exprimées auprès de la commune de Craponne-sur-Arzon et pour améliorer les services à la population, l'Agglomération a aménagé en 2021, un espace de coworking (lieu de travail partagé) dans les anciens locaux de la Gare, adjacents à la Maison France services.

Les prestations proposées, les conditions tarifaires et les modalités de fonctionnement ont été validées lors du Conseil Communautaire du 30 septembre 2021 et étaient valables jusqu'au 31 décembre 2022 (année civile).

Il convient aujourd'hui d'actualiser les tarifs en proposant une nouvelle grille à partir du 1^{er} janvier 2023 :

Espace de coworking à Craponne/Arzon : (Grille tarifaire des services à partir du 1^{er} janvier 2023)	
Service proposé	TARIF
Abonnement annuel à l'espace	
Abonnement à l'année (valable du 1er janvier au 31 décembre)	10,00 €
Caution demandée pour les offres accessibles par abonnement (caution conservée notamment en cas de perte ou de bris de la clé fournie)	110,00 €
Mise à disposition d'un poste de travail en open space	
Offre n°1 / Durée : <u>1 an</u> (validité du 1er janvier au 31 décembre) Accessible seulement aux abonnés	300,00 €
Offre n°2/ Durée : <u>1 mois</u> (validité du 1er jour au dernier jour du mois calendaire) Accessible seulement aux abonnés	80,00 €
Offre n°3/ Durée : <u>Forfait mensuel de 4 jours</u> (validité du 1er jour au dernier jour du mois calendaire) Accessible seulement aux abonnés	40,00€
Forfait annuel de 12 jours (validité 1 ^{er} janvier au 31 décembre) Accessible seulement aux abonnés	120,00€
Offre n°4/ Durée : à la journée	15,00 €
Un accès gratuit à l'Espace est proposé aux étudiant(e)s, aux conditions décrites dans les Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation (notamment la souscription d'un abonnement annuel).	
Forfait photocopies et impressions (hors les forfaits inclus dans les offres de mise à disposition) :	
Forfait de renouvellement après utilisation du forfait inclus dans l'offre souscrite * (au mois et à l'année seulement) : 150 copies ou impressions noir blanc (NB) / 50 couleur	20,00 €
Forfait de renouvellement après utilisation du forfait inclus dans l'offre souscrite * : 50 copies ou impressions noir blanc (NB) / 10 couleur	10,00 €

* Forfaits impressions et copies inclus dans les offres de mise à disposition d'un poste de travail :

- N°1 Offre toute l'année : 150 N/B et 50 couleur/mois calendaire

- N°2 Offre tout le mois : 150 N/B et 50 couleur

- N°3 Offre Forfait mensuel de 4 jours : 50 N/B et 15 couleur

- N°4 Offre à la journée: 15 N/B et 5 couleur

Délibération n°56 du 09/03/2023

L'espace de coworking a pour vocation première d'accueillir des usagers dans le cadre de leurs activités et projets professionnels, toutefois il est accessible aux étudiants.

Les modalités d'accès et d'utilisation du service sont fixées par les Conditions Générales annexées.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/02/2023

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Ruralité Action sociale et Territoriale du 22/02/2023

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE la grille tarifaire de l'espace de coworking applicable à partir du 1^{er} janvier 2023,
- APPROUVE les Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation de l'Espace de coworking telles qu'annexées à la présente,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention d'occupation de l'Espace de coworking de Craponne/Arzon.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 09/03/2023,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,

Fait au Puy-en-Velay, le 09/03/2023

Signé par : Michel
JOUBERT

Date : 15/03/2023

Qualité :
PRESIDENT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le
ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_057-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 09/03/2023

Délibération n° 57

L'an deux mille vingt trois, le neuf mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 03 mars
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maguy MASSE, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
15/03/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Pierre FAYOLLE, Madame Celline GACON, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 55

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

Objet : Extension de la fibre optique pour le raccordement des bâtiments communautaires :

Délibération n°57 du 09/03/2023



Rapporteur : Roland LONJON

La Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay dispose d'un réseau fibre optique en secteur urbain d'environ 20 kms sur lesquels différents équipements sont raccordés (bâtiments administratifs, équipements sportifs et culturels, parking, caméra vidéoprotection...etc).

Il est prévu d'effectuer des extensions pour raccorder de nouveaux équipements tels que la Direction Eau & Assainissement, la collecte et traitement des déchets à Taulhac, dépôt de la régie des transports ...

Le budget prévisionnel de ce projet s'élève à 404 895 € hors taxes.

Le plan de financement serait le suivant :

Financeurs	Montant	Taux
ETAT DSIL 2023	242 937 €	60 %
Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay	161 958 €	40 %
Total des dépenses en HT	404 895 €	100 %

À la part restant à la charge de la Communauté d'agglomération, s'ajoute le montant de la TVA pour 80 979 €, soit un montant total restant à la charge de la Communauté d'agglomération de 242 937 € avant récupération du FCTVA.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/02/2023

Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE le programme d'extension du réseau fibre optique présenté ci-dessus,
- APPROUVE le plan de financement de l'opération précitée,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 09/03/2023,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,

Fait au Puy-en-Velay, le 09/03/2023

Signé par : Michel
JOUBERT
Date : 15/03/2023
Qualité :
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 09/03/2023**

Délibération n° 58

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_058-DE

L'an deux mille vingt trois, le neuf mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 03 mars
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Maguy MASSE, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
15/03/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Pierre FAYOLLE, Madame Celline GACON, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 55

Rédacteur : Corinne COLIN Finances

Objet : Requalification de la voirie communautaire - zone d'activité de Nolhac : demande de

Délibération n°58 du 09/03/2023

	subvention
--	------------

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le
ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_058-DE



Rapporteur : Roland LONJON

Le diagnostic mené sur l'infrastructure de la zone d'activités de Nolhac, commune de Saint-Paulien, montre une voirie hors d'usage et inadaptée à la circulation poids-lourds. Des travaux de requalification sont nécessaires. Ils visent à restaurer la chaussée et à apporter de la fonctionnalité et de la sécurité.

L'estimation des travaux est de 254 880 € hors taxes.

Le plan de financement serait le suivant :

Financeurs	Montant	Taux
ÉTAT DETR 2023	76 464 €	30 %
DÉPARTEMENT	76 464 e	30 %
Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay	101 952 €	40 %
Total des dépenses en HT	254 880 €	100 %

À la part restant à la charge de l'agglomération, s'ajoute le montant de la TVA pour 50 976 €, soit un montant total restant à la charge de la Communauté d'agglomération de 152 928 € avant récupération du FCTVA.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/02/2023

Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE le programme de travaux de requalification de la zone d'activité de NOLHAC,
- APPROUVE le plan de financement de l'opération précitée,
- AUTORISE Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers et à signer tous les actes nécessaires à ce projet.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 09/03/2023,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,

Fait au Puy-en-Velay, le 09/03/2023

Signé par : Michel
JOURBERT
Date : 15/03/2023
Qualité :
PRESIDENT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le
ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_059-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 09/03/2023

Délibération n° 59

L'an deux mille vingt trois, le neuf mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 03 mars
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Maguy MASSE, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
15/03/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Pierre FAYOLLE, Madame Celline GACON, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 55

Rédacteur : Sylviane VARENNE Finances

Objet : Alliade habitat - Garantie d'emprunt - Financement du programme de logements

Délibération n°59 du 09/03/2023

Rapporteur : Roland LONJON

Par délibération n° 64 du Conseil Communautaire du 15 décembre 2022, une garantie d'emprunt à été octroyée à Alliade Habitat. Or, suite à une remarque de la Caisse des Dépôts et Consignations sur le formalisme, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération dans laquelle le délibéré précise l'ensemble des caractéristiques du prêt.

Pour mémoire, Alliade Habitat va acquérir 9 logements locatifs sociaux situés Lotissement Les Grabeyres - Chemin Val de Riou à Espaly Saint-Marcel au Puy-en-Velay.

Pour financer ce projet, Alliade Habitat a sollicité un prêt à hauteur de 1 141 552,00 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Alliade Habitat a sollicité le Département de la Haute-Loire qui, par délibération du 7 novembre 2022, a accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 75 % soit 856 164 €.

Alliade Habitat a également sollicité le soutien complémentaire de la Communauté d'agglomération à hauteur de 25 % soit 285 388 €.

Cette garantie est accordée selon les caractéristiques financières et conditions du contrat de prêt N°138001, constitué de 3 lignes de prêt. Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie de la Communauté d'agglomération est accordée pour la durée du prêt et jusqu'à complet remboursement de celui-ci, et porterait sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Alliade Habitat, dont elle ne se serait acquittée à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à Alliade Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion, et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

En conséquence, la Communauté d'agglomération s'engage pendant la période du prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/02/2023

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE d'accorder la garantie d'emprunt à hauteur de 25 % soit 285 388 € pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 141 552 € souscrit par Alliade Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt n°138001, constitué de 3 lignes de prêt, Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la délibération,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante avec Alliade Habitat, ainsi que les documents nécessaires à la réalisation de cette opération,
- DÉCIDE que la présente délibération annule et remplace la délibération n° 64 du 15 décembre 2022.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 09/03/2023,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,

Fait au Puy-e

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le 09/03/2023
ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_059-DE



Le Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Signé par Michel
JOUBERT

Date : 15/03/2023

Qualité :
PRESIDENT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_060-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 09/03/2023

Délibération n° 60

L'an deux mille vingt trois, le neuf mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 03 mars
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maguy MASSE, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
15/03/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Pierre FAYOLLE, Madame Celline GACON, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 55

Rédacteur : Sylviane VARENNE Finances

Objet : Alliade Habitat - Garantie d'emprunt - Financement du programme acquisition

Délibération n°60 du 09/03/2023

Rapporteur : Roland LONJON

Alliade Habitat va acquérir 4 logements locatifs sociaux situés 76-78 rue Pannessac au Puy-en-Velay.

Pour financer ce projet, Alliade Habitat a sollicité un prêt à hauteur de 143 907,00 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Elle a, par ailleurs, sollicité le Département de la Haute-Loire qui, par délibération du 6 février 2023, a accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 75 % soit 107 930,25 €.

Aujourd'hui, Alliade Habitat sollicite le soutien complémentaire de la Communauté d'agglomération à hauteur de 25 % soit 35 976,75 €.

Cette garantie serait accordée selon les caractéristiques financières et conditions du contrat de prêt N°140253. Celui-ci est constitué de 5 lignes de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie serait accordée pour la durée du prêt et jusqu'à complet remboursement de celui-ci, et porterait sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Alliade Habitat, dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à Alliade Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion, et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

En conséquence, le Conseil Communautaire s'engage pendant la période du prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/02/2023

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE d'accorder la garantie d'emprunt à hauteur de 25 % soit 35 976,75 € pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 143 907,00 € souscrit par Alliade Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°140253, constitué de 5 lignes de prêt,
Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la délibération,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante avec Alliade Habitat, ainsi que les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 09/03/2023,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,

Fait au Puy-en-Velay, le 09/03/2023

Le Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,
Signé par Michel

JOUBERT

Date : 15/03/2023

Qualité :

PRESIDENT

Délibération n°60 du 09/03/2023

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le



ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_060-DE



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_061-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 09/03/2023**

Délibération n° 61

L'an deux mille vingt trois, le neuf mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 03 mars
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Michel DESSIMOND, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maguy MASSE, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
15/03/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Pierre FAYOLLE, Madame Celline GACON, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 55

Rédacteur : Sylviane VARENNE Finances

Objet : Alliade Habitat - Garantie d'emprunt - Financement du programme acquisition de 28

Délibération n°61 du 09/03/2023

Rapporteur : Roland LONJON

Alliade Habitat va acquérir 28 logements locatifs sociaux situés 6 Rue Henri Dunand au Puy-en-Velay.

Pour financer ce projet, Alliade Habitat a sollicité un prêt à hauteur de 3 065 323 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Elle a, par ailleurs, sollicité le Département de la Haute-Loire qui, par délibération du 6 février 2023, a accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 75 % soit 2 298 992,25 €.

Aujourd'hui, Alliade Habitat sollicite le soutien complémentaire de la Communauté d'agglomération à hauteur de 25 % soit 766 330,75 €.

Cette garantie serait accordée selon les caractéristiques financières et conditions du contrat de prêt N°142236. Celui-ci est constitué de 5 lignes de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie serait accordée pour la durée du prêt et jusqu'à complet remboursement de celui-ci, et porterait sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Alliade Habitat, dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à Alliade Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion, et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

En conséquence, le Conseil Communautaire s'engage pendant la période du prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/02/2023

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE d'accorder la garantie d'emprunt à hauteur de 25 % soit 766 330,75 € pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 3 065 323 € souscrit par Alliade Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°142236, constitué de 5 lignes de prêt.
Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la délibération,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante avec Alliade Habitat, ainsi que les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 09/03/2023,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,

Fait au Puy-e

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le 09/03/2023
ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_061-DE



Le Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Signé par Michel
JOUBERT

Date : 15/03/2023

Qualité :
PRESIDENT



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le
ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_062-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 09/03/2023**

Délibération n° 62

L'an deux mille vingt trois, le neuf mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 03 mars
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Benoit GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
15/03/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Pierre FAYOLLE, Madame Celline GACON, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 55

Rédacteur : Sylviane VARENNE Finances

Objet : Foncière d'Habitat et Humanisme - Garantie d'emprunt - Financement du programme

Délibération n°62 du 09/03/2023

Rapporteur : Roland LONJON

Par délibération n°65 du Conseil Communautaire du 15 décembre 2022, une garantie d'emprunt a été octroyée à Foncière d'Habitat et Humanisme. Or suite à une remarque de la caisse des dépôts et Consignations sur le formalisme du délibéré, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération dans laquelle le délibéré précise l'ensemble des caractéristiques du prêt.

Pour mémoire, Foncière d'Habitat et Humanisme va acquérir, pour amélioration, 12 logements situés 5 Rue Vanneau au Puy-en-Velay.

Pour financer ce projet, Foncière d'Habitat et Humanisme a sollicité un prêt à hauteur de 175 939,00 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Elle a, par ailleurs sollicité le Département de la Haute-Loire qui, par délibération du 5 décembre 2022, a accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 75 % soit 131 954,25 €.

Aujourd'hui, Foncière d'Habitat et Humanisme sollicite le soutien complémentaire de la Communauté d'Agglomération à hauteur de 25 % soit 43 984,75 €.

Cette garantie serait accordée selon les caractéristiques financières et conditions du contrat de prêt N°139987 constitué d'une ligne de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

La garantie serait accordée pour la durée du prêt et jusqu'à complet remboursement de celui-ci, et porterait sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Foncière d'Habitat et Humanisme, dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à Habitat et Humanisme pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion, et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

En conséquence, le Conseil Communautaire s'engage pendant la période du prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/02/2023

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE d'accorder la garantie d'emprunt à hauteur de 25 % soit 43 984,75 € pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 175 939,00 € souscrit par Foncière d'Habitat et Humanisme auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt n°139987, constitué de 1 ligne de prêt,

ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la délibération,

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante avec Foncière d'Habitat et Humanisme, ainsi que les documents nécessaires à la réalisation de cette opération,

- DÉCIDE que la présente délibération annule et remplace la délibération n° 65 du 15 décembre 2022.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 09/03/2023,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,

Fait au Puy-e

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le 09/03/2023
ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_062-DE



Le Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Signé par Michel
JOUBERT

Date : 15/03/2023

Qualité :
PRESIDENT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 09/03/2023

Délibération n° 63

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_063-DE

L'an deux mille vingt trois, le neuf mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 03 mars
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Roland GOBET, Monsieur Jean-François GISCLON, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Maguy MASSE, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Christelle VALANTIN, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
15/03/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Pierre FAYOLLE, Madame Celline GACON, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 55

Rédacteur : Sylviane VARENNE Finances

Objet : Foncière d'Habitat et Humanisme - Garantie d'emprunt : Financement du programme

Délibération n°63 du 09/03/2023

Rapporteur : Roland LONJON

Par délibération n° 66 du Conseil Communautaire du 15 décembre 2022, une garantie d'emprunt a été octroyée à Foncière d'Habitat et Humanisme. Or suite à une remarque de la Caisse des Dépôts et Consignations sur le formalisme du délibéré, il est nécessaire de prendre une nouvelle délibération dans laquelle le délibéré précise l'ensemble des caractéristiques du prêt.

Pour mémoire, Foncière d'Habitat et Humanisme va acquérir, pour amélioration, un logement 5 Rue Vanneau au Puy-en-Velay.

Pour financer ce projet, Foncière d'Habitat et Humanisme a sollicité un prêt à hauteur de 8 906,00 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Elle a, par ailleurs sollicité le Département de la Haute-Loire qui, par délibération du 05 décembre 2022, a accordé une garantie d'emprunt à hauteur de 75 % soit 6 679,50 €.

Aujourd'hui, Foncière d'Habitat et Humanisme sollicite le soutien complémentaire de la Communauté d'Agglomération à hauteur de 25 % soit 2 226,50 €.

Cette garantie serait accordée selon les caractéristiques financières et conditions du contrat de prêt N°139989 constitué d'une ligne de prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Les caractéristiques financière de la ligne de prêt sont les suivantes :

La garantie serait accordée pour la durée du prêt et jusqu'à complet remboursement de celui-ci, et porterait sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Foncière d'Habitat et Humanisme, dont elle ne se serait pas acquittée à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à Habitat et Humanisme pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion, et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

En conséquence, le Conseil Communautaire s'engage pendant la période du prêt à libérer, en cas de besoin, les ressources nécessaires suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/02/2023

Le Conseil Communautaire :

- DÉCIDE d'accorder la garantie d'emprunt à hauteur de 25 % soit 2 226,50 € pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 8 906,00 € souscrit par Foncière d'Habitat et Humanisme auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt n°139989, constitué de 1 ligne de prêt, Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la délibération,
- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention correspondante avec Foncière d'Habitat et Humanisme, ainsi que les documents nécessaires à la réalisation de cette opération,
- DÉCIDE que la présente délibération annule et remplace la délibération n° 66 du 15 décembre 2022.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 09/03/2023,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,

Fait au Puy-e

Envoyé en préfecture le 15/03/2023
Reçu en préfecture le 15/03/2023
Publié le 09/03/2023 
ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_063-DE

Le Président de la Communauté
d'agglomération du Puy-en-Velay,

Signé par Michel
JOUBERT

Date : 15/03/2023

Qualité :

PRESIDENT



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY

Envoyé en préfecture le 15/03/2023

Reçu en préfecture le 15/03/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230314-DEL_CC2023_064-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 09/03/2023

Délibération n° 64

L'an deux mille vingt trois, le neuf mars à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Salle Hôtel Dieu, 2 Rue Bec de Lièvre, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 03 mars
2023

Étaient présents :

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Olivier DEPALLE, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Jean-Benoît GIRODET, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Sandra LOMBARDY, Madame Maguy MASSE, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur David MATHIEU, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Madame Isabelle SEON, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN, Madame Ginette VINCENT, Madame Marie-Pierre VINCENT

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Date de
publication en
ligne :
15/03/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Madame Caroline BARRE à Madame Corinne GONCALVES, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Marie-Pierre VINCENT, Monsieur Guy CHAPPELLE à Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Ginette VINCENT, Monsieur Marc GIRAUD à Madame Corinne BRINGER, Madame Maryse POURRAT à Monsieur Roland GOBET, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

Absent(e)s :

Monsieur Rémi BARBE, Madame Sylvie BARBE, Monsieur Paul BARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Laurent DUPLOMB, Monsieur Guy EYRAUD, Monsieur Pierre FAYOLLE, Madame Celline GACON, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Christine NOTON, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur André ROCHE

Secrétaire de séance : Jean-Paul BRINGER

La séance a été levée à : 20 H 55

Rédacteur : Marina BUISSON Finances

Objet : Adoption du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)

Délibération n°64 du 09/03/2023

Rapporteur : Roland LONJON

La mise en place du nouveau référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023 (délibération du 15 décembre 2022) doit conduire la commune à établir un règlement budgétaire et financier.

Ce règlement a pour vocation de regrouper dans un document unique les règles fondamentales qui s'appliquent aux acteurs de la collectivité en matière de gestion budgétaire et comptable.

L'objectif est de renforcer la cohérence entre les règles budgétaires et comptables et les pratiques de gestion et de faciliter l'appropriation des règles par l'ensemble de la collectivité et promouvoir une culture de la gestion commune.

Le présent règlement budgétaire financier pourra évoluer et être complété en fonction des modifications législatives et réglementaires ainsi que des nécessaires adaptations des règles de gestion.

Vous trouverez ci-joint le Rapport Budgétaire et Financier.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/02/2023

Le Conseil Communautaire :

- ADOPTE le Règlement Budgétaire et Financier de la Collectivité, présenté en annexe.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 09/03/2023,
Le Secrétaire de séance,
BRINGER Jean-Paul,

Fait au Puy-en-Velay, le 09/03/2023

Signé par Michel
JOUBERT
Date 15/03/2023
Qualité :
PRESIDENT